

PROTCOLE SANITAIRE
CRECHE LES PT'ITS BOUT - COLOMARS
11 MAI 2020

C'est une situation inédite que nous vivons, un virus inconnu nous a plongé dans un quotidien fait de précautions et de sécurité. Pour autant il ne faut pas oublier que notre action principale est d'accompagner les parents et accueillir les enfants avec attention et disponibilité.

1. Préambule :

Chez les enfants le COVID 19 est une pathologie quasiment toujours bénigne, parfois asymptomatique, y compris chez les tous petits nourrissons de quelques semaines. Les rares enfants ayant fait une forme grave sont en général porteurs d'une comorbidité (prématurité compliquée, pathologie cardiaque ou pulmonaire, déficit immunitaire, pathologie neurologique ou neuro musculaire...) ou en surpoids.

La place des enfants dans la chaîne de contamination est mal connue et a peut-être été surévaluée au début de l'épidémie. Il semblerait que les enfants puissent, en fait, être moins contaminants que ce qu'on le pensait, peut-être même moins que les adultes. Des études sont en cours en France afin de mieux répondre à ces questions. Leurs résultats devraient être connus dans les semaines à venir.

En l'absence de traitement disponible et d'immunisation de la population, seule la mise en place de mesure barrières est susceptible de ralentir la circulation du virus au sein de la population et de protéger les sujets à risque particulièrement vulnérables à ce virus et susceptibles de présenter une forme grave.

Les sujets vulnérables sont représentés par :

- Les personnes âgées de plus de 70 ans environ
- Les sujets atteints de pathologies cardiovasculaires : Hypertension compliquée, Antécédent d'AVC de coronaropathie ou de chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque sévère
- Les sujets insuffisants rénaux dialysés, les patients présentant une cirrhose sévère
- Les diabétiques insulino-dépendants ou ayant une complication de leur diabète

- Les insuffisants respiratoires
- Les sujets immunodéprimés
- Les femmes enceintes
- Les sujets obèses

Les enfants vulnérables peuvent être définies comme les enfants présentant :

- un antécédent de prématurité avec bronchodysplasie
- une pathologie cardiaque
- une pathologie respiratoire sévère
- une immunodépression
- une insuffisance rénale
- une obésité.

L'asthme n'est pas un critère de vulnérabilité.

Le contact de ces sujets à risque avec une collectivité quelle qu'elle soit n'est pas recommandé : tout professionnel atteint d'une de ces pathologies (ou cohabitant avec une personne vulnérable) devrait bénéficier d'un arrêt de travail en lien avec la médecine du travail afin de ne pas être en contact avec du public et s'exposer au virus.

La mise en place de mesures barrières au sein des structures d'accueil d'enfants de moins de 3 ans va nécessiter des adaptations des pratiques actuelles.

IL est enfin à noter que le COVID 19 peut s'exprimer par des symptômes très variables : en dehors des fièvres classiques et signes respiratoires (toux), on retrouve également des symptômes digestif (diarrhée), ORL (disparition du goût et de l'odorat) et cutanées. Les formes asymptomatiques (aucun symptôme) ou paucisymptomatiques (état d'un patient qui ne présente que très peu de symptômes, sans pour autant que cela signifie que ce dernier ne soit pas atteint) sont également fréquentes, en particulier chez les enfants mais également chez les adultes rendant la transmission d'un virus par une personne non malade possible et justifiant l'application des mesures barrières par tous.

Les dépistages ne sont pas réalisés systématiquement, aujourd'hui ils ne sont pas nécessaires, ni recommandés, seuls les cas suspects de COVID-19 seront testés. Les agents doivent se prendre la température avant de venir au travail et

en rentrant chez eux. En cas de symptômes ils doivent s'isoler, ne pas venir travailler et prendre contact avec son médecin traitant.

2. Modes de transmission :

La transmission du COVID 19 se fait par deux voies :

- **Aéroportée**, essentiellement dans les gouttelettes que nous produisons lorsque nous parlons et toussons. Ces gouttelettes ne restent pas en suspension dans l'air mais retombent plus ou moins loin en fonction des circonstances (majorée dans la toux) et de l'âge du sujet qui les émet (un enfant projette moins loin qu'un adulte).
- **Manuportée** par dépôt des gouttelettes et contamination des surfaces (sol, meubles), contact direct avec la salive (jouets, tétines, mains portées à la bouche) ou les autres sécrétions (nez, yeux) d'un sujet malade.

3. A la crèche

Une réunion a été faite le 6 mai 2020 avec l'ensemble du personnel afin d'harmoniser nos pratiques pour cette rentrée si particulière.

Le planning a été revisité avec le personnel présent :

- La directrice (EJE)
- L'adjointe de direction (infirmière)
- La cuisinière
- 2 agents d'entretien
- 3 auxiliaires puéricultrice
- 2 CAP

2 CAP n'ont pas la possibilité de reprendre et une AP en congé maternité.

Il y aura toujours la directrice ou l'adjointe de direction à l'ouverture et la fermeture.

A voir peut être pour échelonné les arrivées et les départs des agents d'1/4 heures afin d'éviter les croisements ?

Ce protocole sanitaire s'appuie sur le guide ministériel COVID-19 paru le 6 mai 2020 de la Direction Générale de la Cohésion Sociale et de la Direction Général de la Santé et il a été élaboré en travail d'équipe étroitement avec le médecin de crèche le Docteur Deffense Pascaline. Ce protocole a été envoyé par mail aux professionnels et sera envoyé après validation aux parents.

Un nettoyage simple des locaux sera effectué le lundi 11 mai 2020. A compter de ce jour, tous les points d'eau qui seront fréquemment utiliser, seront purger 5 minutes et les points d'eau les moins utilisés seront purgés pendant 5 minutes et ceux toutes les 48h.

Nous allons demander au responsable du service technique de venir vérifier les VMC et les climatiseurs pour être sûr que l'aération et l'utilisation est fiable.

ACCUEIL DES ENFANTS ET DES FAMILLES

- RETOUR DES ENFANTS

La directrice a envoyé un mail aux familles afin de recenser le nombre d'enfants présents pour la réouverture progressive de la crèche le 12 mai 2020. Elle a privilégié le volontariat et le retour des enfants dont les deux parents travaillent ou ceux qui ne peuvent pas télétravailler. 10 familles sont intéressées. Un mail leur sera envoyé et des affiches seront mises sur la porte de l'entrée afin de leur expliquer les mesures barrières à appliquer.

La crèche accueillera 10 enfants maximum sur l'ensemble de la structure tout âge confondu et il ne sera fait qu'un service. Par la suite, en cas de nouveau, nous diviserons les deux services.

Les heures d'ouverture pour les familles seront 8h00-17h30 et pour le personnel 7h30-18h30 afin de mettre en place le service et permettre l'entretien des locaux, du matériel et du linge. Nous réévaluerons la semaine prochaine afin de reprendre les 8 h de travail avec une heure de pause.

Le DGS a donné son accord pour accueillir une petite qui est aussi gardée par une ASMAT trois jours par semaine.

- ACCUEIL DES FAMILLES ET TRANSMISSIONS

Les transmissions devront être courtes. Nous allons privilégier les échanges par téléphone ou mail afin d'éviter une trop grosse attente ou un croisement trop important. La pointeuse n'est plus en service, les heures d'arrivée et de départ seront notées par les agents.

Nous demandons aux parents de respecter leurs heures d'arrivées et de départs afin d'établir un planning prévisionnel et d'éviter le regroupement de personnes.

Un seul parent et sans fratrie doit déposer son enfant. Il doit être obligatoirement masqué. Il ne devra pas dépasser le paillason du hall d'entrée (un marquage au sol est demandé à l'entretien), la crèche ne dispose d'une seule

entrée, la seconde n'est pas adaptée à l'accueil des familles (containers à poubelle, livraison cuisine, espace de pause du personnel). Les autres parents doivent attendre leur tour à l'extérieur de la crèche. Une zone a été tracée au sol pour leur permettre de ne pas se croiser. S'il pleut, un seul parent pourra attendre sous le préau.

La température de l'enfant sera prise à son arrivée, avec un thermomètre frontal laser sans contact. Si l'enfant est apyrétique, le parent le déchausse et le professionnel pourra aller lui laver les mains et lui mettre les chaussures crèches que nous avons demandées aux parents et qui se trouveront dans le service. Le soir le parent récupère son enfant, l'agent lui retire ses chaussures de crèche et le parent lui remet ses chaussures de ville. Le passage au bras est possible mais à éviter tant que possible.

Un gel hydro alcoolique sera mis à la disposition des parents, Plusieurs distributeurs sont installés dans l'ensemble des locaux.

- INFORMATIONS CONCERNANT LE COVID-19

Un mail leur sera envoyé et des affiches seront mises sur la porte de l'entrée afin de leur expliquer les mesures barrières à appliquer.

Nous demandons aux parents de respecter les gestes barrières avec le personnel.

Nous avons envisagé de leur faire signer le protocole sanitaire afin qu'ils soient co-acteur responsable de nos décisions.

- CONDITIONS D'EVICION DES ENFANTS

La température est prise le matin à l'arrivée des enfants, il est demandé aux parents de prendre leur température avant leur départ de la maison.

En cas de température égale ou supérieure à 38° à l'arrivée, l'enfant ne pourra pas être accueilli, les parents s'engagent à ne pas confier leur enfant.

Si cette température survient pendant la journée, l'enfant sera isolé dans le hall au coin repas en dehors des heures de repas, pendant les heures de repas il sera isolé dans le coin change des bébés jusqu'à l'arrivée de ses parents sans délais.

En cas signes du COVID-19 (toux ou diarrhée), le protocole d'éviction reste le même.

Son retour sera envisagé après avis médical et avec un certificat de non contre-indication à la reprise à la collectivité.

ORGANISATION DE LA JOURNEE DE L'ENFANT

- JEUX ET ACTIVITES

Des caisses de jeux seront préparées et triées. Seuls les jeux lavables seront mis à disposition des enfants et un roulement sera établi afin de pouvoir les lavés tous les jours. Les déguisements, les poupées en chiffon, les oreillers du coin lecture ne seront plus utilisés.

Les jeux qui sont facilement mis à la bouche non plus (dinette)

Des groupes d'activité tout au long de la journée sont à privilégier.

Les ateliers cuisine, sable ne seront plus permis.

Le coin jardinage est en attente de réponse pour être utilisé.

Les ateliers pâte à sel seront autorisés mais si elle est jetée de suite après l'activité. Les ateliers peinture et coloriage seront acceptés si le matériel est désinfecté ensuite.

- REPAS DES ENFANTS

Les repas des enfants seront pris principalement dehors selon la météo, les enfants seront espacés d'un mètre de distanciation entre eux ainsi que le personnel entre eux. En cas de mauvais temps, les tables seront étendues du coin repas à la salle commune.

Un seul service sera effectué à 11heures pour le déjeuner et 15h pour le goûter. Le chariot sera amené par la direction, il sera récupéré en cuisine, les roues et le chariot seront désinfectées dès son retour en cuisine.

Le débarrassage autonome par les enfants ne se fera plus.

Leurs mains seront lavées avant et après le repas, les gants lavables ne seront plus utilisés.

Le personnel ne mangera pas en même temps que les enfants pour éviter de retirer leur masque.

Les bavoirs seront mis dans une taie d'oreiller afin de les transporter jusqu'à la machine et les laver.

- HYGIENE ET CHANGE DES ENFANTS

Pas de change de plusieurs enfants en même temps dans la même pièce.

Le change debout peut toujours se faire.

Le coin change est à désinfecter à chaque utilisation.

- SIESTE DES ENFANTS

Pour la sieste les lits seront espacés d'un mètre entre eux.

Lavage des mains des enfants avant et après la sieste.
Les lits seront laissés en place dans le dortoir et non superposé.
Désinfection complet des lits et lavage des draps tous les vendredis.

- TENUE DES ENFANTS

Des chaussures crèches leur seront mises.
Les vêtements des enfants ne seront pas changés à leur arrivée.

- DOUDOUS ET SUCETTES

Nous savons que ces objets sont très sécurisants pour les enfants mais il faut concilier sécurité sanitaire et sécurité affective.

Les sucettes seront désinfectées tous les matins au lave-vaisselle et restent à la crèche.

Le doudou de l'enfant ne devra plus retourner à la maison, il devra rester à la crèche. A voir avec notre médecin.

MESURES CONCERNANT L'EQUIPE

- PORT DU MASQUE

Le port du masque chez les enfants est proscrit à cause du risque d'étouffement. Tous les agents auront 4 masques « grand public » en tissu répondant à la norme AFNOR (Association Française de Normalisation) fait par deux agents de la crèche, ils devront en mettre un et le garder toute la journée, il devra être lavé sur place à 60° pendant 30 minutes et changer systématiquement après le repas car sa durée d'action est de 4h. La limite de lavage a été posée à 20 lavages par masque, un système de marquage va être mis en place. Les agents souhaitent qu'il soit nominatif, il sera donc marqué au feutre indélébile.

Utiliser un mouchoir jetable afin de toucher le masque, si le masque est touché, il faut se laver les mains immédiatement.

En cas de port de masques chirurgicaux, sa durée de port est de 3h.

En cas de port de masque FFP2 la durée est de 8h mais nous ne sommes pas prioritaires pour en obtenir.

Les professionnelles doivent absolument éviter de mettre leurs mains à leur bouche, à leur nez et à leurs yeux pendant leurs heures de service.

- PORT DE BLOUSE

Pas de blouses pour les équipes auprès des enfants.
Surblouse pour l'équipe d'entretien.

- PORT DE LUNETTES

Le port des lunettes sera systématique pour les agents d'entretien.

- PORT DE GANTS

Pas de port de gants sauf pour changer une selle d'enfants, le moucher et pour l'entretien des locaux, la manipulation des déchets et des poubelles.

- PORT DE CHARLOTTES

Charlottes inutiles mais cheveux attachés.

- LAVAGE DES MAINS

Le lavage des mains devra être fait au savon doux (bactimains) dès l'arrivée.
Puis un lavage simple le reste de la journée : avant et après chaque repas (déjeuner et goûter), à chaque change, après avoir manipulé du linge sale, avant et après l'utilisation de gants. Sa durée doit être d'au moins 30 secondes (le temps d'une chanson qui sera affichée). Des serviettes à usage unique sont utilisées, pas de serviettes partagés ou réutilisables.

Le lavage des mains doit obligatoirement se faire toutes les 2 heures.

Un point d'eau est toujours en attente dans la cour, seul le lavabo est à installer, un mail a été envoyé au responsable afin que le plombier vienne l'installer, ce qui serait très favorable avec toutes ses précautions à prendre. Il viendra l'installer vendredi.

- UTILISATION DE GEL HYDRO ALCOOLIQUE

Le lavage des mains par friction à la SHA n'est pas à utiliser sur les enfants, par contre les adultes peuvent l'utiliser et il est réservé aux lieux dépourvus de point d'eau. Il doit durer 30 secondes, il ne faut pas oublier les pouces, les espaces interdigitaux et les poignées. Mais nous sommes d'accord pour favoriser le lavage des mains au savon.

- TENUE DES PROFESSIONNELS

→ TENUE

L'agent devra changer de tenue à son arrivée. Certaines filles de l'équipe refusent de mettre leurs vêtements de ville dans un sac pour ne pas les froisser. Leur tenue de ville sera mise dans son casier sur un cintre, protégée par un sac poubelle. La tenue de ville sera remise le soir.

La tenue de travail sera lavée sur place à 60° pendant 30 minutes (lessive désinfectante). Une panier à linge fermé va être acheté. Il faut prévoir au moins deux tenues afin de pouvoir permettre un bon roulement de lavage et de séchage.

Le budget de tenue est toujours à prévoir ce qui permettra aux agents d'acheter des tenues confortables et lavables à 60°.

→ CHAUSSURES

A son arrivée, l'agent doit mettre des sur chaussures pour se rendre à son casier et se changer. Il met ses chaussures crèches.

Le soir les sur chaussures doivent être retiré à la porte de sortie et mise à la poubelle qui va être acheté à cet effet. Les semelles des chaussures seront désinfectées le vendredi soir.

Une douche est possible avant le départ de l'agent dans la douche du personnel, un rideau de douche va être installé.

- RESPECT DE LA DISTANCIATION SOCIALE ENTRE PROFESIONNELS

Les agents devront respectés la distanciation d'un mètre entre elles et avec les parents toute la journée. Il n'est pas possible de respecter cette distanciation avec les enfants.

- GESTION DES PAUSES DU PERSONNEL

Les pauses repas seront limitées à 30 minutes, deux personnes maximum en respectant la distance d'un mètre entre chaque professionnelles. Les repas au domicile sont interdits. Il ne génère pas une heure car l'autre demi-heure est retiré au temps de travail (35h par semaine)

Les tables devront être nettoyées après la pause par chaque agent.

7 agents acceptent de manger sur place le repas confectionnés par la cuisinière. Ils renoncent donc à leurs tickets restaurants.

Seulement 3 agents ramènent leur repas personnel, elles doivent désinfectées la boîte avant de la stocker dans le frigo.

La vaisselle du personnel sera faite à la main puis amenée en cuisine pour être mise au lave-vaisselle.

LOCAUX ET MATERIEL

- PRODUITS D'ENTRETIEN UTILISES :

- ➔ CARELYS/ARGOGERM dilué à 2% (160 ml pour 8L d'eau),

- ➔ JAVEL diluée à 0.5% c'est-à-dire 1L de javel à 2.6% pour 4L d'eau froide

- ➔ ARGOSKID mais nécessite un rinçage

La crèche de Tourette Levens va nous dépanner le temps de recevoir notre commande faite auprès d'Argos.

Seuls ses produits ayant une action virucide de la norme 14476 sur coronavirus seront utilisés pendant la crise sanitaire.

Une fois diluées, les préparations peuvent être gardées 24H.

Le vinaigre et tous les autres produits utilisés auparavant ne sont pas efficace contre ce virus donc ne seront plus utilisés.

- REPAS

Les repas sont toujours fait sur place, un menu est confectionné pour les semaines à venir, les commandes sont anticipées avec nos fournisseurs habituelles (Miko, Les amazones, Felix Potin).

En cuisine, les aliments hors frais seront stockés 24h après réception avant d'être utilisés ou rangés. A voir pour le pain, de l'acheter surgelé.

La cuisinière devra porter un masque pendant la réfection des repas, elle ne devra pas quitter la cuisine, si elle vient dans le service, elle devra se changer.

Les livreurs devront restés à la porte, respecter la distanciation de sécurité. Les emballages et cartons retirés. Nettoyage des emballages ne pouvant être retirés (plastique en particulier), les produits virucides actuellement utilisés demande un temps d'action d'au moins 15 minutes avec un rinçage ce qui rompt la chaîne du froid. Je propose donc de voir si un marché est possible avec DelaisyKargo qui propose un spray prêt à l'emploi, sans rinçage, avec un temps d'action inférieur à 1minutes.

En attendant lorsque nous recevons des denrées froides, nous les stockons dans le frigo et lorsque la cuisinière en a besoin, elle les sort 15 minutes avant pour les nettoyer à l'argoskid et les rincer. Le frigo sera désinfecté quotidiennement.

L'utilisation de javel ou de vinaigre ne sont pas recommandées.
Les verres et les biberons d'eau sont nominatifs.

- HYGIENE DU LINGE DE LA STRUCTURE

Tout le linge sera nettoyé à la machine à 60 degrés. Avec une lessive désinfectante (Fibiva active). Des sacs en tissus seront nécessaires pour transporter le linge jusqu'à la machine.

Une pаниère de linge va être achetée pour que le personnel y mette leur tenue le soir.

En cas de pénurie des gants et des serviettes lavables, nous utiliserons des gants et des rouleaux de papiers jetables.

- POIGNEE DE PORTES / INTERPHONE

Ils seront désinfectés le matin après l'arrivée de tous les enfants, à la sieste et le soir après le départ des enfants

- DECHETS QUOTIDIENS

Pour les déchets, un sac poubelle doublé sera mis, pas la peine de changer les poubelles, elles sont fermées et à ouverture par une pédale. Les sacs seront changés deux fois par jour et stockés 24h à côté des containers de poubelles avant d'être éliminés.

Les containers sont sortis le mardi soir et le jeudi soir.

- JEUX / JOUETS / MATERIEL ENFANT

Ils seront lavés au lave-vaisselle ou dans la machine à laver.
Le spray Argoskid pourra être utilisé.

- AERATION DES LOCAUX

Les pièces seront aérer le plus souvent possible. Les recommandations sont 10 minutes par heure.

- SORTIE DANS LA COUR

Les enfants seront au maximum dehors tout au long de la journée si le temps le permet et nous pensons même pour la sieste mais nous n'avons pas assez de recule de faisabilité par rapport à l'ombre.

Il a été décidé que le coin sable ne sera pas utilisé. Mais le personnel aimerait que l'on garde le coin jardinage en activité.

- SOLS / SURFACES

L'entretien des locaux se fera deux fois par jour.

L'aspirateur est interdit sauf s'il est équipé d'un filtre HEPA (à vérifier celui de la crèche ?)

PROJET EDUCATIF

Nous n'oublions pas notre projet pédagogique et nous allons expliquer aux enfants la situation, nous garderons une grande vigilance aux interactions avec les enfants et entre eux, les rassurer le plus possible à travers l'humour, les chants, les livres, les jeux et notre présence.

Nous allons rassurer les parents en leur renvoyant les protocoles mis en place, en verbalisant et en écoutant leurs inquiétudes, en affichant les gestes barrières et notre nouveau mode de fonctionnement.

Nous adopterons une attitude rassurante et nous travaillerons en étroite collaboration avec Aurièle Madonna la psychologue a écrit un protocole psychopédagogique.

- INTERVENANTS EXTERIEURS

Tous les intervenants extérieurs sont à ce jour annulés. Nous espérons qu'ils pourront être reportés. Toutes les formations sont annulées.

La passerelle pour l'école, la baby gym, la fête de fin d'année et la fête petite parenthèse ne se feront pas.

Les gestes barrières de ce protocole sont de la responsabilité de chacun.

Malgré ce protocole, nous ne pouvons pas garantir un risque zéro.

Les distanciations et les gestes barrières de base ne peuvent pas être respectés par les enfants de la crèche à cause de leur âge et nous ne pouvons pas garantir que le virus ne se transmette pas.

Ce protocole n'est pas figé, il peut être amené à être modifié en cas de limite ou d'améliorations que nous allons rencontrer en le mettant concrètement en action. Les consignes peuvent être actualisées en cas d'évolution de l'épidémie.

SIGNATURES

Mr Bermond Georges Directeur Général des Services	Mme TOFFIER Estelle Directrice de la crèche
Docteur DEFFENSE Pascaline Médecin référent de la crèche	Mme CORALLO Elodie Infirmière de la crèche
Mme LONGERON Sandie AP	Mme Desens Agnès AP
Mme PEGLIASCO Caroline AP	Mme BENZI Stéphanie CAP
Mme MANDAGLIO Isabelle CAP	Mme GHIONE Patricia CAP et agents d'entretien
Mme PAPPALARDO Frédérica Agent d'entretien	Mme LEBOUCHET Chloé Cuisinière